

(Transporter les marchandises) sous terre

30.01.2020

D'un coup d'oeil

Le projet d'une infrastructure souterraine de transport de marchandises novatrice a reçu un important soutien politique. Le Conseil fédéral souhaite créer les conditions légales nécessaires pour sa mise en œuvre et présentera un message d'ici à l'automne. L'économie salue cette décision.

Le projet Cargo sous terrain (CST) entend faire passer sous terre une partie du transport de marchandises entre les centres urbains suisses et l'automatiser. Ce système serait complété d'un dispositif terrestre de logistique urbaine efficace pour la livraison aux destinataires ([vidéo](#)). Au côté des autres modes de transports, CST contribuera à la gestion de flux de marchandises croissants entre les agglomérations et au sein de celles-ci. Il offrira une alternative durable sous l'angle économique et environnemental. CST a fait un pas important vers sa mise en œuvre avec la décision du Conseil fédéral de soumettre au Parlement une loi sur le transport de marchandises souterrain.

«CARGO SOUS TERRAIN», UN PROJET DU SECTEUR PRIVE

Cargo sous terrain est un système de transport innovant, soutenu et financé par des entreprises privées. Cela est très inhabituel dans le domaine des infrastructures de transport et donc particulièrement remarquable. De tels investissements s'imposent petit à petit, compte tenu de l'évolution générale du marché du fret, de l'augmentation constante des flux de marchandises internes sur l'axe est-ouest et de l'évolution très dynamique du transport de voyageurs. Une politique des transports cohérente a longtemps fait défaut au niveau national. C'est une des raisons pour lesquelles le secteur privé a pris l'initiative et assumé ses responsabilités. Indépendamment de l'évolution du projet, CST peut donner des impulsions précieuses à la politique de transport de marchandises.

DE BONNES BASES LEGALES POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES SOUTERRAIN

Un grand projet comme Cargo sous terrain, qui franchit les limites de plusieurs communes et cantons, ne pourrait pas être mis en œuvre de manière rentable avec la réglementation actuelle. La complexité serait excessive et les garanties procédurales insuffisantes. Le Conseil fédéral entend y remédier en créant des bases légales uniformes en matière de planification avec la loi sur le transport de marchandises souterrain. Cette décision très positive crée un précédent pour d'éventuels projets à venir avec des conditions similaires. Comme vous pouvez le lire dans la [réponse d'economiesuisse à la consultation](#) (courrier de juillet 2019, en allemand), quelques questions doivent encore être clarifiées d'ici à l'adoption du message à l'automne 2020.



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation



Lukas Federer

Responsable du département Énergie, environnement, infrastructures et numérisation,
membre de la direction élargie

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch